

# SAINT SUL' RECRUTE



OFFRE D'EMPLOI PUBLIÉE LE 14 OCTOBRE 2024

## AGENT.ES RECENSEURS VACATAIRES



CHARTRE DU BIEN  
travailler  
ensemble

*Petite ville de demain de l'aire urbaine de Toulouse, Saint-Sulpice-la-Pointe est une ville tarnaise tendant aux 10 000 habitants labellisée Ville internet @@@@, Ville fleurie \* \* et Terres de Jeux 2024.*

*Caractérisée par sa dynamique démographique et économique, son offre culturelle ainsi qu'une très bonne desserte vers Albi et Toulouse, Saint-Sulpice-la-Pointe propose à ses habitants des équipements de qualité et un environnement préservé.*

*Saint-Sulpice-la-Pointe recherche des agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Les agents recenseurs seront placés sous l'autorité de la coordonnatrice communale.*

## Missions et activités

- Assister à deux demi-journées de formation obligatoire organisées par l'INSEE (les 6 et 13 janvier 2025)
- Effectuer la visite de reconnaissance sur le terrain (entre les 6 et 13 janvier 2025)
- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur
- Effectuer la collecte du 16 janvier 2025 au 15 février 2025 : distribuer et collecter les questionnaires complétés par les habitants
- Suivre l'avancée de la collecte
- Vérifier et comptabiliser les questionnaires recueillis (papiers et Internet)
- Rendre compte régulièrement à la coordonnatrice de l'état d'avancement de son travail
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

## Compétences & savoir-faire

- L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser
- Aisances relationnelles et amabilité
- Disponible, dynamique et motivé
- Faire preuve d'organisation, de rigueur, de discrétion et d'autonomie
- Savoir s'orienter

# SAINT SUL' RECRUTE



OFFRE D'EMPLOI PUBLIÉE LE 14 OCTOBRE 2024

## AGENT.ES RECENSEURS VACATAIRES

### Rémunérations

- 12,50 € / heure : rémunéré le mois suivant la réalisation des heures (heures effectuées en janvier, rémunérées fin février)
- Forfait formation : 50 €
- Forfait frais de déplacement : 100 €
- Forfait tournée de reconnaissance : 100 €

### Formation

Débutant accepté

### Nécessités

Permis B + Véhicule personnel  
Être disponible quotidiennement  
(du lundi au samedi inclus, en soirée)



Merci d'adresser **CV** et **lettre de motivation** à :  
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville  
Parc Georges Spénale • 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe  
[recrutement@ville-saint-sulpice-81.fr](mailto:recrutement@ville-saint-sulpice-81.fr)

#### Renseignements :

Mme Régine GREGORI • 05.63.40.26.28  
Service Relations humaines • 05.63.40.23.33

**Date limite de candidature le 30/11/2024**